



Projet Section Théâtre



Introduction

Cette année encore, l'AEP St Ignace a le plaisir de proposer la section théâtre. Avec toujours le même animateur qui en est le responsable, accompagné cette année d'une bénévole, Jacqueline. Cela nous permettra de travailler en plus petits groupes. Vous trouverez ci-contre toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la section sur l'année.

Utile pour de multiples aspects, le théâtre permet de sortir du quotidien et de s'exprimer différemment. Chacun s'inscrit pour différentes raisons à la section, mais chacun doit y trouver son plaisir. Pas de doute, vous êtes au bon endroit!

<u>Détails du rendez-vous</u>: Les séances se dérouleront tous les lundis, de 18h15 à 19h45, dans la salle de théâtre de l'AEP St Ignace. Des Séances pourront être organisés durant les vacances scolaires. Pas de séances les jours fériés.

Pour les enfants à partir de 10 ans !

Règlement : Le prix est fixe et comprend l'année entière de la section théâtre. Il comprend le prix des sorties, ainsi que le matériel nécessaire pour la conception des décors.

135€ + 15€ (pour les non-adhérents).

Tout au long de l'année, <u>l'engagement des parents est d'une importance capitale</u>! Que ça soit pour la conception des costumes, pour du covoiturage, ou du bénévolat lors des manifestations, l'aide que peuvent fournir les parents sera toujours encouragée et la bienvenue. Une réunion en cours d'année sera mise en place pour situer l'engagement de chacun pour le spectacle.

Nos intentions éducatives :

a) <u>Intentions éducatives pour la structure :</u>

Instaurer un rendez-vous ludique et de détente :

Amener les jeunes à prendre du plaisir tout en apprenant les bases de la pratique du théâtre.

Construire un moment de jeu, de partage, et de liberté au travers divers moyens d'expressions.

Rattacher la section Théâtre à la vie associative :

Y incorporer les valeurs que défend l'AEP St Ignace comme l'Education populaire (l'éducation par tous, et pour tous), ainsi que défendre l'agrément Espace de Vie Sociale (l'engagement personnel dans un collectif)

Inscrire un rendez-vous hebdomadaire hors période scolaire, et non pas dans une continuité d'une journée d'école.

Partager l'activité de l'association en participant à une de ses manifestations, et en encourageant le bénévolat des familles.

• Développer un partenariat et un échange avec un organisme culturel :

Fournir des connaissances provenant de professionnels, et faire découvrir certaines facettes des métiers liés au théâtre.

Permettre aux jeunes d'avoir de très bonnes conditions de représentation.

b) <u>Intentions éducatives pour les enfants</u> :

• Participer à un projet collectif :

La section doit permettre à chacun de trouver sa place dans un groupe ainsi que de comprendre l'engagement nécessaire à l'aboutissement d'un projet théâtral.

• Favoriser le développement personnel :

L'exercice du théâtre aide à développer la densité du geste, du mot, du comportement avec l'utilisation de jeux, d'exercices, d'échanges différents.

• Façonner et exprimer ses opinions :

Jouer un personnage permet aussi d'avoir un regard différent sur une même situation ; ça ouvre le champ des possibles et des interprétations.

Ce décalage offre au participant la possibilité de prendre la parole en prenant du recul.

Détail du projet :

a) Déroulé d'une séance :

Les séances de la section théâtre seront toutes différentes, afin de ne pas devenir répétitif ; néanmoins, un plan de séance se dessinera tout de même.

Il se décompose en 4 Phases :

Phase 1:

Entrée dans la peau du comédien : Sortir du quotidien et mettre le corps en condition pour lui permettre de s'exprimer (gestuelle, diction, improvisation).

Prise de connaissance du programme du jour.

Phase 2:

Différents temps d'apports tout au long de l'année : sous forme de jeux, ou d'exercices ludiques, c'est lors de ces temps parfois calmes, et parfois agités, que nous chercherons à développer notre technique théâtrale.

Phase 3:

La phase de création : ce temps sera dédié à l'élaboration des divers projets de l'année (sketchs, battles, spectacle) ainsi qu'à l'application du contenu de la deuxième phase.

Seul, par groupe, ou collectivement, ce temps est constitué majoritairement de prestation scénique, et théâtrale.

Phase 4:

Retour de séance : la séance sera clôturée par un temps d'échange et d'auto-évaluation qui permettra de mesurer les progrès accomplis et, pour l'intervenant, de réajuster le déroulement des prochaines séances.

b) Evaluation du projet :

Un projet doit être évaluable autant de manière ponctuelle (évaluation d'une séance, auto-critique lors des forums etc...) que sur l'ensemble de l'année. Vous trouverez ci-dessous les critères de réussite de chaque intention éducative. Ces critères ne seront pas modifiés en cours d'année, et permettront de finaliser le bilan de la section théâtre saison 2019/2020 et ainsi préparer au mieux la saison prochaine.

Intentions Educatives :	Critères de réussite :
Instaurer un rendez-vous ludique et de détente :	Tous les enfants ont été fidèles pendant
detente :	la totalité de l'année à la section théâtre,
	Ils y sont allés avec motivation et
	enthousiasme.
 Rattacher la section Théâtre à la vie associative : 	La section s'est impliquée dans des
associative:	événements organisés par l'AEP, que
	cela soit humainement (avec des parents
	et/ou enfants bénévoles par exemple)
	ou en animant un coin théâtre (Jeux
	d'acting, Impros, Présentation de
	section). Nous avons un taux
	d'implication de 50% dans la section.

 Développer un partenariat et un échange avec un organisme culturel : 	Des temps d'échange ont été mis en
	place pour installer un partenariat avec
	un organisme.
	Des professionnelles nous ont apportés
	une partie de leur savoir-faire, nous ont
	permis de découvrir les coulisses et de
	répondre aux questions des jeunes sur
	ce domaine.
	Un spectacle a bien été vu lors de
	l'année.
Participer à un projet collectif :	Le travail fourni au long de l'année a
	abouti sur une pièce construite et
	finalisée, où chacun a eu une part de
	responsabilités dans sa mise en œuvre
	(acteurs, metteurs en scène, souffleur
	etc).
	Une cohésion de groupe a été instaurée
	et les jeunes ont tous une place dans ce
	groupe.
Favoriser le développement personnel :	Une avancée personnelle a été
	remarquée pour chaque participant,
	dans au moins un des domaines abordés.
	La recherche constante de progression
	de la part de l'animateur doit permettre
	à chacun de prendre conscience de ses
	lacunes et d'y remédier.
Façonner et exprimer ses opinions :	La peur de s'exprimer et la timidité ont

été écartés durant l'année scolaire grâce

à un fonctionnement permettant et

encourageant la prise de parole dans le

groupe.

Coordonnées de l'animateur :

Tel: 07.70.96.63.62

E-mail: <u>Secteurjeunes@aepstignace.fr</u>

Facebook : Aep St Ignace

Site: www.aepstignace.fr

Ce projet est sous réserve de modifications et d'adaptations en cours d'année.

AEP ST IGNACE

15 Chemin du Kammerhof

67100 Strasbourg

03 88 79 06 59

